

Transformation et reproduction d'une société rurale africaine dans le cadre de l'économie de plantation

Le cas des bété de la région de Gagnoa

J.-P. Dozon

INTRODUCTION

Ce texte n'a d'autre ambition que de poser une série de problèmes et d'émettre un certain nombre d'hypothèses. Les résultats de ma recherche restent provisoires et sur une question aussi théorique et totalisante que « les mécanismes de la reproduction des sociétés rurales africaines », l'on se doit de différer toute conclusion trop hâtive.

Je voudrais avant toute autre considération éclairer ma lanterne ainsi que celle du collectif sur le problème clef qui nous préoccupe, à savoir la reproduction. Il me paraît prudent d'éviter tout écueil et toute réduction de type économiste. La reproduction n'est pas simplement celle des bases matérielles de la production. Il me semble que nous avons affaire là à une notion trop restrictive de la reproduction. Disons tout de suite, avant de creuser la question plus loin, que si l'on se doit de repérer l'état des forces productives au stade actuel de l'évolution des sociétés rurales où nous travaillons, celles-ci ne peuvent être réellement appréhendées qu'en fonction des rapports sociaux qui les organisent. Rappelons qu'une « lecture » des bases matérielles renvoie toujours à autre chose qu'elles-mêmes, et ceci dans la mesure où elles ne constituent jamais un ensemble homogène (les techniques, les instruments de production, mais aussi les forces de travail, c'est-à-dire les agents sociaux, forment un ensemble parfaitement hétéroclite).

Une telle mise au point n'est pas formelle. Nous pensons en effet que la reproduction d'une « société villageoise » (l'expression nous paraît convenir en ce sens que les principales institutions ont leur point d'ancrage dans le fait villageois) est celle d'un ensemble complexe. La complexité est d'autant plus grande aujourd'hui que si l'on se réfère à mon propre « terrain », la perpétuation de cette société est souvent fonction d'un « double » non institué, formé de ceux qui sont partis à la ville, et qui redistribuent

une part notable de leurs revenus, participant ainsi très concrètement à la reproduction au sens strict. A cet égard, il faudrait élaborer le concept de cette réalité non visible mais toujours à l'œuvre, supra-villageoise en quelque sorte, qui préside à la reproduction.

De la même façon, et j'y reviendrai plus loin, la question du travail et de son économie chez les Bété ne peut pas à proprement parler se poser dans les termes de la reproduction simple (reproduction stricto sensu des bases matérielles). Ce qui se reproduit là, ce n'est pas seulement le rapport du producteur à ses objets et moyens de travail, mais c'est toute une structure sociale au sein de laquelle les principales institutions ne doivent rien aux activités agricoles et tout aux pratiques cynégétiques et guerrières, ces pratiques étant je le précise, régies par de tout autres principes que celui de la productivité. Ce qu'il faut comprendre, c'est comment la chasse et la guerre, clefs de voûte du système lignager et villageois, ont su se trouver des substituts dans le cadre de l'économie de plantation (café, cacao). Précisons que cette économie-ci, sous l'égide de la paix coloniale, sonne le glas de ces activités-là. Une telle recherche renvoie à une question sous-jacente encore plus fondamentale : celle du rapport homme/femme. Chez ces populations, toute la société s'articule autour de ce rapport. Ce qu'il faut saisir est comment la relation homme/femme s'est reproduite alors que les principales pratiques qui la justifiaient ont disparu.

Un second aspect de la reproduction des sociétés rurales africaines me paraît très important : c'est sa dimension dynamique ; il me semble en effet peu souhaitable de présenter la reproduction comme un vestige de l'ancien temps, vestige qui se serait perpétué par delà la domination du monde moderne et capitaliste, ce qui, bien évidemment, débouche sur une problématique dualiste. La démarche correcte nous paraît plutôt d'analyser certains éléments de la reproduction en termes de réaction ou de résistance : partant les tendances à la reproduction des sociétés peuvent être comprises moins comme le résultat de l'inertie des structures et des normes inconscientes que comme stratégies collectives. Une telle problématique permet de situer les populations concernées non dans le cadre abstrait du mode de production capitaliste qui les domine effectivement, mais dans celui d'institutions surtout étatiques qui tendent à les transformer. Dans cette perspective, une place essentielle revient à l'école : celle-ci a joué chez nos populations un rôle considérable dans leur dépeuplement, et l'« investissement » principal des planteurs a été de scolariser au mieux leurs enfants. Il y a là une stratégie qui révèle une apparente contradiction : d'un côté la scolarisation conduit irrémédiablement à l'exode rural, donc à terme à l'épuisement du cadre traditionnel, de l'autre elle permet la reproduction du fait villageois grâce aux redistributions financières induites par cet exode. En réalité il y a cohérence, dans la mesure où ce qui est visé par le villageois est leur insertion dans l'extériorité urbaine étatique.

On peut repérer également des résistances et des stratégies en ce qui concerne les sociétés de développement, autres institutions médiatrices du M.P.C. Là encore le refus ou l'indifférence à l'introduction de nouvelles méthodes culturelles, à la pénétration d'innovations agricoles, ne doivent pas être compris comme des effets de la reproduction au sens strict (une telle démarche ouvre la voie aux fameux obstacles socio-culturels) mais comme le produit d'un calcul et d'une pratique socio-économiques. Dans ce calcul bien sûr, sont à l'œuvre les conditions matérielles de la vie d'autrefois et les normes sociales qui les corroboraient, mais celles-ci sont utilisées comme l'expression ou l'alibi de quelque chose d'autre qui définit une *position* des populations au sein de la société globale et vis-à-vis des institutions étatiques. Autrement dit, les éléments et les structures qui se reproduisent au sein des sociétés rurales sont médiatisés par des facteurs parfaitement exogènes à ces sociétés ; l'on ne peut par conséquent analyser la reproduction en éludant tout ce champ extérieur. Ceci nous paraît fondamental en ce sens que ce qui est reproduit (comme du reste ce qui ne l'est pas) l'est souvent par réaction ou en fonction de ce champ. Il y a une sélection du reproduit qui doit être comprise à la lumière de variables extérieures, lesquelles peuvent être, comme nous l'avons vu, d'origine étatique (école, sociétés de développement, sociétés de crédit etc...) mais également de sources moins instituées, telles que l'exode rural ou la pression foncière. Ces derniers facteurs sont particulièrement importants pour notre terrain, dans la mesure où ils ont modifié certains aspects de la reproduction.

Je voudrais avant d'exposer mes résultats, d'ailleurs très provisoires, quant à la reproduction de la société rurale étudiée, préciser les conditions de cette recherche. Elles nous permettent en effet d'aborder d'emblée le problème des facteurs extérieurs aux sociétés rurales, questions que nous évoquions précédemment.

Mon travail porte sur la région de Gagnoa, située à environ 250 km au nord-ouest d'Abidjan. Cette zone est originellement peuplée de sous-groupes ethniques qui appartiennent au grand ensemble culturel bété. Exceptée une conscience très marquée, qui se manifeste essentiellement au plan politique, l'appartenance de ces groupes à l'univers bété est difficilement cernable. L'histoire, la langue, et même les institutions témoignent en effet d'une profonde hétérogénéité.

Un organisme de développement ivoirien, Société d'Etat, la SODERIZ nous a demandé d'étudier les conditions de développement de la riziculture irriguée dans cette région. Il s'agissait en fait d'examiner pourquoi les autochtones restaient dans l'ensemble indifférents à ce développement, en laissant aux allochtones le soin de mettre en valeur les bas-fonds aménagés par la SODERIZ.

Précisons tout de suite que ma zone d'étude est un pôle d'immigration très attractif. Apparemment, et selon les propos des développeurs, la résistance ne pouvait provenir d'obstacles économiques : la riziculture irriguée est une culture hautement viable, avec deux récoltes par an, le planteur bété pourrait très aisément pallier les difficultés des époques de soudure. Ajoutons que le riz est devenu une culture spéculative puisque tout récemment le prix d'achat au producteur a presque triplé. La résistance viendrait donc d'ailleurs, d'habitudes mentales, d'obstacles socio-culturels, qu'il s'agit précisément de repérer afin d'agir en connaissance de cause sur les comportements.

La problématique était donc simple : la rationalité est du seul côté de l'organisme de développement ; chez les « développés », il n'y a que des habitudes ancestrales qui ne correspondent à aucun calcul économique cohérent. Sans entrer dans le détail, disons que les choses se présentent sous un jour assez différent que le tableau ainsi esquissé. D'abord la riziculture irriguée vient se greffer sur des sociétés dont l'économie est fondée sur les plantations du café et de cacao. Cette économie est déjà vieille d'une quarantaine d'années et il est difficile de penser que durant toute cette période le planteur bété moyen n'a pas acquis un certain nombre de mécanismes économiques. La question fondamentale est donc d'évaluer l'impact de l'économie du planteur sur ces sociétés, d'examiner dans quelle mesure elle s'est insérée dans le système traditionnel, et de rendre compte du calcul spécifique auquel elle a donné lieu. Nous pensons en effet qu'il est faux de poser le problème de la résistance à l'innovation en termes d'obstacles technologiques ou socio-culturels. On a toujours affaire à un calcul, c'est-à-dire à une configuration complexe, où l'économie pure n'entre que pour une part, et où d'autres éléments ont un poids important, notamment les conditions de travail mais aussi des formes de résistance volontaire ; ces formes n'ont rien à voir avec des vestiges d'archaïsmes, elles sont des prises de position très actuelles exprimant un refus de s'insérer dans une économie productiviste.

I. LA SOCIÉTÉ PRÉ-COLONIALE

Les populations bété de la région de Gagnoa sont des sociétés lignagères et segmentaires, acéphales, c'est-à-dire sans pouvoir centralisé. Elles sont en outre patrilinéaires et patrilocales, principes qui confèrent au fait villageois toute sa dimension d'institution première. Le village est en effet une unité économique politique et idéologique : c'est un groupe de chasse et de guerre que tout un univers magico-religieux enracine dans son territoire, c'est dans ce cadre que les patrilignages déclinent leurs segments et leurs groupes de familles restreintes. On peut distinguer brièvement trois groupes de filiation : d'abord le *grigbé* qui constitue le lignage proprement dit, — c'est avec le village, l'institution fondamentale ; puis deux lignages mineurs, *toyokossouyoko* et *noyokossouyoko*. Ce dernier retiendra principalement notre attention, il regroupe les descendants agnatiques d'une même aïeule, et se présente comme un véritable « groupe

en corps », en ce sens que le règlement des affaires courantes passe par lui, il semble en outre que l'appropriation du sol s'effectue en son sein.

Comme dans toute société dite harmonique de ce type, ce sont les femmes qui circulent, induisant des échanges symétriques de biens dotaux. Notons que la compensation matrimoniale est assez élevée chez les Bété, de l'ordre de 50.000 F CFA en moyenne, encore faut-il ajouter qu'elle n'est que le premier des paiements liant le conjoint à sa belle-famille, la dot inaugure en quelque sorte une dette infinie, qui devra se réactualiser à tous les moments importants de la vie sociale, notamment au moment des funérailles.

J'aurai l'occasion d'y revenir plus loin, mais il convient de préciser d'ores et déjà que le principe patrilinéaire doit être sérieusement révisé chez ces populations. Les liens bi-latéraux (patrilignage de la mère, de la mère du père etc...), le *noyokossouyoko*, groupe des descendants d'une même aïeule évoqué précédemment, l'existence de matri-clans (qui ne se rencontrent que dans quatre des sous-groupes ethniques), forment une configuration où la femme est le point de repère dominant.

En ce qui concerne les fondements matériels de la société Bété, il s'agit on l'a dit de peuples essentiellement chasseurs et guerriers. Activités exclusivement masculines, chasse et guerre donnent la clef de tout le fondement « patri » de la structure sociale. A l'opposé, les activités agricoles sont l'exclusivité des femmes ; elles sont complètement occultées, en ce sens qu'aucune institution n'émane d'elles. En leur fondement donc, ces sociétés sont caractérisées par une dichotomie originelle : celle du rapport homme/femme. Au plan économique comme au plan institutionnel, c'est ce clivage qui prédomine. Il y a bien sûr une seconde opposition, celle du rapport aîné/cadet, mais elle me paraît relativement secondaire. L'économie de plantation est révélatrice à cet égard. Autrefois les cadets étaient contraints à des prestations de travail chez leur aîné ; avec l'introduction du café-cacao la coercition ne s'est dans l'ensemble pas maintenue, le seul désavantage du cadet est sa position par rapport à l'appropriation du sol. Dans des cas précis de pression foncière, les aînés propriétaires, empêchent les cadets d'avoir accès à la terre et de ce fait provoquent leur départ. Il n'y a donc pas exploitation, mais rupture de relation. A l'inverse, l'économie de plantation a entraîné un clivage plus marqué entre les hommes et les femmes, clivage qui s'exprime notamment par une instabilité matrimoniale beaucoup plus forte que jadis. Je reviendrai plus loin sur cette question.

II. ÉCONOMIE DE PLANTATION ET IMMIGRATION

N'ayant pour le moment que très peu d'éléments sur l'histoire de l'économie de plantation, je me contenterai de quelques observations. Cette économie se répand autour des années 1925-30, et chose essentielle, elle est d'abord et avant tout un fait étranger et ceci doublement ; d'une part la région de Gagnoa est l'un des plus importants foyers d'attraction des planteurs européens en Côte d'Ivoire : en 1955, on a pu évaluer à 10.000 ha le total des exploitations mises en valeur par les coloniaux. D'autre part l'arrivée et l'installation des « Blancs » a suscité d'intenses migrations, dans le sens principalement nord-sud : il s'agit en effet des populations appelées communément *dioula* qui peuvent être des Ivoiriens du nord, des Maliens ou des Voltaïques. Plus tard, la région de Gagnoa connaît un afflux d'immigration baulé.

L'essentiel à retenir dans cette immigration est que les populations allochtones vont induire une dynamique agricole en acceptant très rapidement de pratiquer les cultures industrielles, encore faut-il préciser que cette dynamique est à double tranchant. L'immigration étrangère se traduit par une véritable colonisation foncière. Les planteurs allochtones vont très facilement s'approprier les terres des Bété en profitant, dans un premier temps, de la souplesse du régime foncier (donner une terre n'ayant rien à voir avec une aliénation définitive) et, dans un second, des besoins d'argent des autochtones (impôt, scolarisation...) transformant ainsi la terre en marchandise.

Les problèmes fonciers sont donc particulièrement aigus dans la région, notamment aux environs de la ville de Gagnoa. Ce centre urbain est en effet dominé par les allochtones : 80 % de sa population (35 000 habitants) est composée d'étrangers à la région,

il constitue une zone d'accueil à partir de laquelle vont essaimer planteurs diula et baoulé, formant ainsi de véritables fronts de colonisation. Le village bété où j'ai travaillé a été ainsi touché par ce type de front, et l'on ne peut comprendre ses problèmes sans faire référence à l'avancée des allochtones, qui lui a valu d'être dépossédé de près de la moitié de son terroir.

Au demeurant, et bien que la dynamique agricole ait été impulsée par les européens et par les immigrants, les autochtones ont pris part eux aussi à l'essor de l'économie de plantation, et ceci assez tôt : les premières plantations bété apparaissent vers 1930. Il serait donc faux de présenter les populations indigènes comme réfractaires à toute innovation agricole. Il est vrai qu'à cette époque la nécessité de se procurer de l'argent pour payer l'impôt était une contrainte suffisante, mais je ne pense pas que ce facteur ait été le seul. En effet, très vite, les autochtones se sont aperçus des avantages du café et du cacao : nombreux sont les planteurs qui racontent avec émotion l'aspect miraculeux de leur première traite. Néanmoins les Bété sont restés très en deçà du dynamisme des « étrangers ». H. Raulin (1), et ceci a été confirmé par mes propres recherches, a constaté qu'en moyenne les exploitations autochtones étaient deux fois moins étendues que celles des étrangers ; en outre leur production est plus faible, ce qui atteste des méthodes culturales relativement rudimentaires. Comment donc expliquer ce caractère très contenu du développement de l'économie de plantation chez les Bété ? Je ne saurais pour le moment répondre définitivement à une telle question, pourtant essentielle.

Le seul élément qu'il est possible d'avancer est que le café et le cacao semblent avoir répondu à des besoins très précis, conjoncturels, et qu'au-delà de leur satisfaction, la dynamique agricole n'a pu jouer ; ces besoins, du reste n'étaient pas uniquement tournés vers l'extérieur (impôt, main-d'œuvre, achats de produits manufacturés) mais germaient aussi dans le champ de la structure interne, puisque les circuits d'échanges traditionnels se sont monétarisés — ce qui d'ailleurs en a fait au fur et à mesure monter le prix. Il y a là indiscutablement des éléments de reproduction, mais une fois encore il nous paraît incorrect d'en faire des vestiges de passé, il y a là stratégie, résistance et surtout calcul au sein duquel l'économie de la force du travail est prise en compte au même titre que l'acquisition du revenu.

Revenons à l'idée évoquée précédemment, à savoir les problèmes fonciers. Dans le même temps où les populations autochtones intègrent le café et le cacao dans leur économie, elles cèdent massivement les terres aux allochtones. Au début, de telles cessions semblaient ne poser aucun problème dans la mesure où les anciens territoires de chasse débordaient très largement l'espace nécessaire aux cultures vivrières et aux premiers embryons de plantations. D'ailleurs elles ne donnaient très souvent lieu qu'à des tractations symboliques et il ne s'agissait dans l'esprit des cédants que d'un usage usu-fruitier de la terre. Peu à peu la vente et la location se substituèrent à ces formes d'aliénation traditionnelle, transformant la terre en propriété et en marchandise.

En gros, il s'est déroulé le processus suivant : la colonisation française a dans son sillage provoqué celle d'étrangers à la région : Diula dans un premier temps, Baoulé dans un second. Par l'intermédiaire de l'impôt et par le blocage général à la vie sociale autochtone, appelé très pudiquement « paix coloniale » qui entraîne la cessation de toute mobilité spatiale, elle suscite l'émergence de l'économie de plantation, rivant les populations à leurs anciens territoires de chasse. Ce faisant deux éléments vont contribuer à l'aliénation du patrimoine foncier ; d'une part le caractère embryonnaire de la nouvelle économie n'a pas permis de couvrir tous les besoins en numéraire, ce qui pousse à brader des terres, à tout le moins lorsque la demande était présente, c'est-à-dire dans les zones attractives d'immigration. D'autre part la monétarisation a provoqué l'inflation des circuits traditionnels (dot, funérailles, etc...), ce qui accroît les besoins d'argent, lesquels n'ont pu se satisfaire que par des ventes de terres. Quel que soit l'angle par lequel on aborde le problème, du fait de la présence d'une masse

1. Problèmes fonciers dans la région de Gagnoa et de Daloa H. RAULIN, 1957.

importante d'allochtones, l'économie de plantation ne pouvait déboucher pour les autochtones que sur une réduction notable de leur patrimoine foncier.

Il convient d'ajouter qu'avec l'Indépendance, rien n'a vraiment changé de ce point de vue, l'impôt colonial individuel a été supprimé, mais s'y est substituée la scolarisation, qui est aujourd'hui sans contexte le poste de dépenses le plus important des budgets familiaux.

Cette brève présentation de la genèse de l'économie de plantation et des courants migratoires qui sont à la fois cause et conséquence de l'extension de celle-ci est essentielle à la compréhension du milieu social sur lequel nous travaillons. Les problèmes fonciers, la pression sur la terre et l'exode rural qui en découle, doivent être nécessairement intégrés dans une problématique de la reproduction. C'est en fonction de ces variables exogènes que les populations autochtones trouvent des systèmes d'adaptation, dont l'élasticité permet parfois, comme ce fut le cas dans le village où j'ai travaillé, d'innover en matière agricole (par la riziculture irriguée), ce qui bien sûr n'exclut pas la reproduction d'éléments traditionnels.

III. ÉCONOMIE DE PLANTATION, STRUCTURE SOCIALE ET REPRODUCTION

Premières réflexions

Ainsi que je l'ai souligné au début de ce texte, je pense qu'il est pertinent de s'interroger sur le problème de la reproduction. Je ne suis donc pas parti immédiatement des notions relatives à la production telles que les types de surproduit ou les formes d'accumulation, la démarche consistant en effet à partir des bases matérielles pour atteindre la stratification sociale me paraît insuffisante, du moins en ce qui concerne la reproduction. J'ai préféré utiliser une méthode s'attachant à appréhender le problème de la reproduction par le biais des différentes pratiques sociales et de leur évolution, en évitant soigneusement de les classer en rubriques « infrastructure » ou « superstructure » ; selon moi la sorcellerie est tout aussi révélatrice des rapports sociaux que la production des biens. Aussi longtemps qu'on n'aura pas fait la théorie du statut de l'économie au sens strict dans le cadre du système lignager, il me paraît prématuré d'isoler la production strictement matérielle des autres formes productives.

Partir des pratiques sociales, cela veut dire répertorier et analyser les différentes formes d'activités : chasse, pêche, cueillette, agriculture, guerre etc... en se fondant bien évidemment sur les données purement matérielles (moyens de production, organisation du travail etc...) mais également sur les productions institutionnelles auxquelles ces formes renvoient. Il s'agit par exemple de comprendre le passage du « langage » cynégétique au « langage » lignager et filiatif. Prenons le cas de la société que nous étudions : le village, expression de la patrilocalité et le *grigbé* (patrilignage) sont tous deux des groupes de chasse ; l'ensemble renvoie à un univers complètement masculin puisqu'aussi bien dans les pratiques sociales essentielles que dans les institutions, c'est le pouvoir de l'homme — et consécutivement l'élimination de la femme — qui sont posés. Par contre un segment de lignage (*noyokossouyoko*), des structures bilatérales (patrilignage de la mère, de la mère du père, etc...) et des matriclans semblent courcircuiter le complexe patriarcal précédemment esquissé.

Ils s'inscrivent dans la mise entre parenthèses de l'activité cygénétique, dans le cadre des échanges matrimoniaux et dans la résurgence des activités agricoles. A cet égard, on a pu constater que l'entraide dans les travaux agricoles passait par de tels groupes, ainsi du reste que les liens de commensalité.

Il s'impose donc de bâtir la théorie de ce système à inflexion bilinéaire, non pour la fascination intellectuelle qu'exerce une telle structure de parenté mais en fonction d'un rapport qui paraît fondamental, à savoir le rapport homme/femme. Celui-ci n'est pas une simple relation économique — la division sexuelle du travail est bien sûr le fait dominant, mais ce qu'il s'agit de comprendre est comment la société des femmes dominée par celle des hommes, induit dans le champ de cette dernière des formes de solidarité qui viennent quelque peu briser la belle harmonie de la patrilinéarité et de la patrilocalité. Alors

que ces deux principes président à la constitution d'éléments compétitifs (chasse), belliqueux et proprement historiques (l'acte de fondation d'un village est toujours plus ou moins lié à l'activité cynégétique ou guerrière), les formes « matrilinéaires » semblent induire des éléments inverses, symétriques : le rapprochement, l'affectivité, étant toujours liés à une femme, qu'elle soit mère mythique (matriclan), mère stricto-sensu, grand-mère, etc... Alors que le lignage est l'institution à partir de laquelle on va prendre femme — souvent avec violence (rapt) — l'ensemble des liens bilatéraux interdisent tout mariage. Les émissaires de paix sont toujours des parents maternels (neveux utérins). Les membres d'un même matriclan évitent de se rencontrer lors de la guerre entre leurs villages respectifs.

Comment ne pas rapprocher tous ces faits, toutes ces inversions de sens, du fondement évoqué précédemment qui exclut précisément la femme des activités cynégétiques et guerrières et la rive aux seules tâches agricoles et domestiques ?

Du point de vue de la reproduction, l'on se rend compte que le pouvoir des hommes, qui s'institue comme patrilinéaire et patrilocal, ne peut se perpétuer que par l'intermédiaire de cette parenté appelée faute de mieux — complémentaire — et qui en fait participe pleinement au système. A la limite une structure strictement « patri » est impossible.

En bref, il me paraît essentiel, si l'on s'en tient à la société traditionnelle, d'analyser les mécanismes de production et de reproduction en fonction de cette dichotomie originelle qu'est le rapport homme/femme. Il y a bien sûr dans ce rapport des données économiques, au premier chef la division du travail esquissée plus haut, mais il y a plus, notamment des productions institutionnelles qui excluent les femmes de la pratique et de l'idéologie mais qui les réutilisent comme principe structural. Elles aménagent par là-même des sous-groupes et des types de réseaux sans lesquels la domination des hommes ne saurait être affirmée ni reproduite.

C'est à partir de cette première ébauche d'analyse centrée sur le rapport homme/femme que l'on doit tenter d'examiner les différents effets de l'économie de plantation et plus généralement, de la domination coloniale sur la société traditionnelle.

Je me contenterai une fois encore d'émettre un certain nombre d'hypothèses. La première des constatations qui s'impose est que la « paix coloniale » entraîne la disparition des activités guerrières, puis cynégétiques, autrement dit, les institutions lignagères et villageoises n'ont plus le support matériel et pratique qui les justifiait autrefois. Par ailleurs, cette paix signifie également le gel de tout ce qui constituait l'histoire des sociétés bété : à savoir segmentations de lignage, mobilité spatiale des villages, etc... Bref, aujourd'hui, les seuls éléments apparents qui permettent la reproduction de ces institutions sont d'ordre matrimonial et idéologique : la circulation des femmes s'effectue toujours en fonction du patrilignage exogamique et de tout un ensemble d'interdits relevant globalement des « retombées » de l'alliance.

En outre, le principe patrilinéaire est sans cesse réaffirmé dans le discours tenu par les hommes : le dévoilement des lignages mineurs, par exemple, se fait toujours en dépit de réticences profondes des informateurs qui réaffirment sans cesse l'intégrité lignagère.

Dans le domaine foncier l'économie de plantation réalise par le biais de l'appropriation privée les virtualités du système traditionnel. En effet si autrefois l'autorité distributive des terres s'identifiait bien au doyen de lignage (grigbegnon ité), celui-ci n'avait qu'un contrôle global sur le territoire de chasse et de fait il déléguait ses pouvoirs aux aînés de second rang, chefs de sous-groupes lignagers. Avec les plantes arbustives (café - cacao) l'accès aux terres de culture paraît précisément s'être effectué à l'échelle de ces groupes plus restreints et sous le contrôle effectif d'aînés dont le pouvoir est à la mesure du nombre de leurs dépendants. Il semble donc que des groupes de filiation, tels le *toyokossouyoko* et le *noyokossouyoko* soient les unités pertinentes en ce qui concerne la question foncière. C'est dans leur sein que s'effectuent les prestations de travail entre cadets et aînés, lesquelles annonçaient jadis la promesse d'une future épouse. Aujourd'hui l'entraide dans la production agricole passe par des groupes et des réseaux qui échappent au *grigbé* : *noyokossouyoko*, *lélé* (matriclan),

sailleremo (relation qui unit deux hommes dont les mères respectives appartiennent à un même patrilignage) font du lignage et du village une sorte de cadre, d'arrière-fond au sein duquel s'actualise le principe structurant de la femme. Il est encore trop tôt pour affirmer que tous ces groupes ont une importance plus grande qu'autrefois, retenons simplement que l'économie de plantation a su profiter des liens étroits et spécifiques qu'ils offraient.

Je précise que les cessions de terres aux allochtones furent la plupart du temps le fait des aînés des *toyokossouyoko* et *noyokossouyoko* - Aucun *grigbegnon ité*, aucun chef de terre (*doudoubegnon*) n'ont pu empêcher l'aliénation du patrimoine villageois. Ces cessions attestent bien la transformation du terroir en un parcellaire assez éclaté. Revenons un instant sur les effets de la disparition des activités cynégétiques et guerrières.

Qu'est-il alors advenu du rapport homme/femme. Alors que les structures patri-linéaires semblent s'être repliées (à tout le moins au niveau des activités productives) autour des sous-groupes lignagers, l'ensemble du pouvoir des hommes s'est reproduit intégralement. L'économie de plantation s'est d'emblée inscrite dans ce cadre et l'ancien pouvoir que conféraient chasse et guerre s'est métamorphosé en *pouvoir de commercialisation* (1). Rétroactivement, c'est parce que les hommes ont le contrôle de la vente qu'ils sèment, déshercent, récoltent le café et le cacao, façons agricoles qui traditionnellement reviennent aux femmes. De la même façon, les hommes ont parfois accès aux vivriers et participent aux travaux agricoles dans la mesure où ils en contrôlent la commercialisation.

Inversement les femmes, pourtant spécialistes traditionnelles des questions agricoles, n'ont aucune initiative en matière d'innovation culturelle parce que la commercialisation du produit leur échappe. Le cas du riz irrigué est ici révélateur. Alors qu'elles auraient dû être les productrices obligées d'une telle culture, à l'instar de celle du riz pluvial, ce sont les hommes qui descendent dans le bas-fond et accomplissent tous les actes culturels, effaçant par là même, toute la symbolique féminine du paddy. Mais tout ceci ne s'explique que parce que le riz est devenu un produit commercial et spéculatif, ce qui de fait le place sous le contrôle des hommes. Certes, bien qu'elles n'aient aucun pouvoir sur les cultures commerciales, les femmes sont partie prenante de l'économie de plantation mais ce n'est qu'au titre de main-d'œuvre. On assiste donc à la disparition de la division du travail qui régnait autrefois, tout le monde aujourd'hui participe à la production agricole (le vivrier reste malgré tout sous la domination des femmes), mais l'opposition ancienne se traduit par l'utilisation de la femme comme force de travail. Cette force, comme il se doit, est rémunérée : après la traite les hommes versent, au prorata de la récolte, 5 000, 10 000 ou 15 000 F CFA à leur (s) femme (s).

Dans les relations concrètes entre les hommes et les femmes, le rapprochement des deux partenaires au sein du procès de production tend à transformer la complémentarité de jadis en un rapport d'opposition. Une brève enquête auprès des femmes du village où j'ai travaillé permet de constater que l'instabilité matrimoniale chez les jeunes femmes devient de plus en plus grande. L'explication apparente de cette instabilité réside dans la suppression officielle de la dot (elle n'est pas souvent respectée, mais bon nombre de futurs conjoints utilisent la loi pour différer le paiement ou pour ne payer que par tempérament : la dette tend donc à se substituer à la dot). En réalité il semble que cette suppression ne soit qu'un élément adjuvant, plus profondément c'est cette incursion de la femme dans les affaires masculines (les plantations) qui rend de plus en plus précaire le lien conjugal, que l'homme aujourd'hui ne paye pas pour les services rendus par sa femme dans sa plantation, celle-ci est alors en droit de le quitter, arguant d'une rupture de contrat. Il serait superficiel et erroné d'opposer les hommes et les femmes à la façon de deux classes antagoniques, mais il est certain qu'en accumulant les activités agricoles et domestiques, et maintenant les travaux sur les plantations, elles subissent

1. Les femmes aussi vendent leurs produits mais il nous paraît difficile d'appeler commercialisation les ventes qu'elles effectuent, soit au champ, soit au marché, sous forme de micro-détail. Il s'agit plutôt d'un complément monétaire de l'auto-consommation.

un rapport de domination et d'exploitation (1). De plus, l'idéologie masculine fait en sorte d'occulter l'activité vivrière et domestique comme travail réel, puisque sans rapport monétaire important, seules les activités rémunératrices sont prises en considération, ce qui met l'homme et la femme sur un apparent pied d'égalité.

La situation de femme au sein de l'économie de plantation paraît d'autant plus intéressante à analyser qu'elle renvoie aux attitudes de l'homme vis-à-vis du travail et de la terre. Nous avons vu précédemment que l'univers masculin de domination attesté par les institutions lignagères et villageoises s'était perpétué notamment grâce au contrôle total des hommes sur la commercialisation des cultures arbustives. L'économie de plantation s'est donc, de ce point de vue substituée aux anciennes activités de chasse et de guerre, mais à la différence de ces dernières, d'où les femmes ont toujours été fondamentalement exclues, la nouvelle activité économique permet leur « entrée » au titre de pure force de travail. Cela dit dans la mesure où le contrôle des hommes est essentiellement celui de la marchandise finale, le procès de production n'a pas entraîné de transformation donnant naissance à de « véritables » travaux agricoles. Le rapport à la terre, avec le café et le cacao reste donc très lâche, et les principaux actes culturels visant l'amélioration des techniques et de la productivité restent dans l'ensemble délaissés.

A la limite, l'économie de plantation rejoint la cueillette, c'est pourquoi l'on peut parler d'irrationalité dans l'entretien, le désherbage, la disposition des plants (rarement alignés). Les femmes dans ce cadre (ainsi que la main-d'œuvre allochtone) interviennent précisément dans l'accomplissement des principales phases des procès de production, permettant à la fois la perpétuation des techniques agricoles traditionnelles et celle d'un univers masculin qui ne s'actualise plus que par des substituts aux anciennes activités cynégétiques : séjours prolongés autour du « raphia » (2), jeux collectifs, etc.

Il est à cet égard tout aussi intéressant d'analyser les temps de « loisirs » que les temps de travaux. Alors que ces derniers témoignent de la mise en commun d'un capital de force de travail par la famille restreinte (hommes, femmes, enfants), les loisirs maintiennent la société des hommes à l'écart des exigences nouvelles. Ils signalent que le fait lignager et villageois a besoin pour se reproduire de conserver des différences entre l'homme et la femme ; celles-ci ne se manifestant plus aussi distinctement qu'autrefois dans le travail, doivent s'exprimer pour l'essentiel en dehors de la production.

*
**

Dans ce texte deux niveaux d'analyse ont été appréhendés apparemment confondus. Il est bon, pour finir de rappeler ce qui fonde leur « distingo ». Il a été question d'une part de la femme en tant que principe structurant, c'est-à-dire en tant qu'opératrice de groupes et de réseaux et ceci dans le cadre d'une organisation sociale à dominante « patri », d'autre part de la femme au sein des rapports de production et plus généralement au sein des activités socio-économiques. Il va de soi qu'on ne peut passer mécaniquement d'un plan à l'autre. Un tel projet ne peut s'envisager que si plusieurs systèmes de parenté sont comparés en fonction précisément de la place qu'occupent l'homme et la femme au sein des rapports sociaux de production. Les seules données locales que j'ai pu recueillir révèlent que les formes « patri » (filiation, chasse, guerre) véhiculent les notions de violence, scissions, rapt, etc..., alors que les éléments « matri » (alliance, parenté complémentaire, activités agricoles etc...) signifient participation, rapprochement, solidarité ; il y a donc une singulière opposition de pratique et de sens et alors même que la femme est exclue des activités non agricoles, activités dont les institutions

1. A titre indicatif, la journée de travail d'une femme bété tourne autour de dix heures, alors que celle d'un homme est de l'ordre de cinq.

2. Palmier à huile d'où l'on tire le vin de palme ou « bangui ».

attestent la domination, on l'y retrouve comme principe régulateur. C'est cette correspondance là qui fait problème mais qu'il faut affronter si l'on veut s'interroger sur la production et la reproduction de la société bété. Je ne prétends pas pour le moment avoir résolu la question, mais l'évolution de cette société par le détour de l'économie de plantation me paraît révélatrice de l'importance de la position de la femme.

En effet, alors même que les activités cynégétiques et guerrières disparaissent, la vie quotidienne s'organise autour de la famille restreinte, mais également autour de groupes plus larges (inférieurs cependant au *grigbe*) dont les membres sont liés par un discriminant maternel. Ainsi le village où je travaille et qui s'est le premier porté volontaire pour la riziculture irriguée a su se donner un groupement dont la structure relève la présence de deux *noyokossouyoko*.

Dans un autre village intéressé lui aussi par cette nouvelle culture, où je viens d'entamer une seconde enquête, ce sont là encore les groupes traditionnels (*lélé*) qui organisent le groupement des riziculteurs : quatre petites coopératives se sont constituées sur la base de quatre matriclans.

Que peut-on conclure de tels phénomènes ? D'abord que les groupes opérationnels en matière d'innovation agricole sont des associations qui court-circuitent l'unité du *grigbé*, ensuite que ces groupes ont été reproduits sélectivement, moins parce qu'ils présentent la solidité d'un vestige ancien, que parce qu'ils sont adéquats à la situation actuelle où les nécessités agricoles exigent certaines formes de solidarité. Il y a là à mon sens plus production que reproduction. Il faut par ailleurs constater que le « rapprochement » des hommes en fonction d'une mère (rapprochement qui ne vaut que par opposition à la disparition du *grigbé* en tant que groupe de chasse) est contemporain de leur rapprochement d'avec leur femme au sein du procès de production. Autrement dit, l'entrée des hommes dans l'agriculture semble induire deux mouvements contradictoires qui s'appliquent à deux niveaux différents. D'une part *la rencontre du conjoint et de l'épouse sur un même terrain productif n'a pas débouché sur une redistribution des pouvoirs*, le contrôle omnipotent de l'homme est resté globalement le même, c'est pourquoi alors qu'on avait pu croire à l'émergence de la famille restreinte comme unité fondamentale, on assiste plutôt à des tendances à l'éclatement : *le rapprochement de l'homme et de la femme dans le domaine de la production entraîne paradoxalement, la précarité du lien conjugal*. D'autre part le *grigbé* ayant perdu ses assises matérielles (1) ce sont des unités plus restreintes qui assurent la dynamique agricole des villageois.

Par conséquent, ce sont dans les deux cas les activités agricoles et en particulier l'économie de plantation, qui en remplaçant le vide provoqué par la disparition des anciennes activités de chasse et de guerre, ont induit des déplacements internes de la structure sociale ; ces déplacements posent, bien qu'en des termes très différents (l'un reste à l'usage des hommes, alors que le second pose le problème de leur pouvoir), la question de la position respective de l'homme et de la femme au sein de cette structure. *Il y a là à la fois perpétuation du pouvoir des hommes*, qui se manifeste au niveau de la politique et de l'idéologie comme à celui du contrôle des produits, et *mise en question de ce pouvoir* dont la manifestation nous est donnée d'un côté par l'éclatement de l'unité lignagère, de l'autre par l'instabilité du lien matrimonial.

1. Il reste cependant une unité politique et idéologique.